

Image not found or type unknown



Faire figurer 6 prénoms sur un diplôme est-il obligatoire ?

Par **jpjea**, le **16/04/2012** à **12:16**

Bonjour,
Je souhaitais savoir si une université était obligée de faire figurer l'intégralité des 6 prénoms de l'état civil d'un étudiant lors de l'édition de son diplôme.
Cordialement,
Jean-Philippe JOLY-EL AHL